



regritaire - économie - formation - lucée - transport - environnement & tourisme - culture & sport - solidarité - europe

Conseil régional Groupe Breizh da Zont - Bretagne à Venir

2ème réunion du Conseil régional de Bretagne – Mars 2012

Intervention de Madame Françoise LOUARN

Conseillère régionale de Bretagne

Politique linguistique

Monsieur le président, mes chers collègues,

Nous attendions ce rapport depuis longtemps, deux années maintenant. Il est intéressant dans la mesure où il apporte des données réactualisées de la situation des langues de Bretagne et qu'il se veut aussi de redynamiser les actions mises en place en 2004 puisque tous les objectifs n'avaient pu être atteints, en particulier, le nombre d'élèves enseignés.

66 engagements, c'est beaucoup mais par expérience nous savons aussi que ce sont les premiers inscrits sur lesquels on se bat plus particulièrement parce qu'ils vous semblent les plus importants.

En conséquence, sur la transversalité et la visibilité des langues au sein du Conseil Régional, ce n'est d'emblée pas encore gagné. Pourtant, c'est là de votre entière responsabilité, Monsieur le président, pour donner l'exemple.

Nous avions, lors de précédentes sessions, montré notre désaccord sur le fait d'accumuler tout ce qui concerne le développement des langues de Bretagne dans un seul chapitre, celui des investissements pour les lycées.

On ne pourra sauver la langue bretonne seulement par l'enseignement. Nous répétons à nouveau que pour créer un élan, un élan à partager par nous tous ici, élus régionaux et responsables administratifs des services, la présence des langues aurait du être visible dans toutes les politiques de la région et dans tous les budgets : une politique transversale comme pour la jeunesse ou l'environnement. Pourquoi n'en est-il pas ainsi ? C'est se priver de beaucoup de moyens.

Le plus grands nombre des engagements que vous proposez suppose l'accord, la volonté d'autres partenaires : l'Europe, l'Etat, les collectivités départementales. Certaines actions ne dépendraient que de votre seule volonté, et elles sont à peine mentionnées.

Je citerais tout particulièrement parce que plus médiatiques :

- La marque Bretagne
- Auprès des jeunes : CRJ-KARTA Portail des jeunes en sensibilisant les jeunes à l'avantage du bilinguisme par l'apprentissage de leur langue régionale. Et pourquoi pas après la question sur le portail jeunes « l'Europe qu'en dites-vous ?, la question « la langue bretonne, quand dites-vous, qu'êtes-vous prêts à faire pour votre langue ? »

Par contre, nous vous soutenons pour l'obtention d'une loi-cadre pour les langues régionales. C'est un point important pour asseoir leur statut, une assurance pour la convention Etat-Région et la possibilité d'avoir un budget et un interlocuteur au niveau national. Les moyens octroyés par l'Etat, il faut le reconnaitre, sont là aujourd'hui (plus de 720 postes pour 14 000 élèves, 23 millions d'euros affectés aux langues régionales sur 30 millions d'euros, + des postes au rectorat). Ces moyens permettraient même d'accueillir bien plus d'élèves. C'est, hélas, la volonté des bretons qui manque !

Ainsi, au-delà d'une loi-cadre, nous devons nous poser la question de savoir pourquoi, en Bretagne, 86 % de la population est favorable à la préservation des langues régionales et que, parallèlement, on manque cruellement d'élèves, de parents d'élèves et d'enseignants volontaires (et quand on en a, ils ne sont pas toujours suffisamment formés). Malgré une amélioration pour cette rentrée scolaire et un gros effort des écoles privées, il faut reconnaître que l'enseignement reste à la peine. Dire que pour la première fois la transmission est dans une dynamique croissante, c'est malheureusement se rassurer à bon compte. Un seul chiffre : seulement 1,56 % des jeunes sont concernés par un enseignement bilingue.

Comment créer ce mouvement d'empathie qui n'est pas suffisamment partagé aujourd'hui?

Il aurait fallu, puisqu'il s'agit d'amener plus de personnes à utiliser le breton, puisqu'il s'agit d'entrainer la population bretonne, il aurait fallu, pour que ce plan ait du sens, interroger, hors les acteurs sensibilisés de longue date, bien d'autres membres de la société afin de mesurer le degré de ce qu'ils sont prêts à engager pour leur langue et d'estimer, ainsi, l'impact réel et la légitimité de cette politique linguistique. En fait, à partir de la réalité sociale pour donner corps à une politique linguistique et non l'inverse (c'est-à-dire l'établir dans des bureaux rennais, faire une vitrine à Kerampuill et pour le reste taper sur le gouvernement français). Facile mais pas efficace.

Nous constatons également dans ce rapport que certains termes ont changé par rapport au rapport de 2004 où on écrivait en objectifs : « c'est le breton populaire qu'il faut préserver dans toute sa richesse, son expression, sa manière d'envisager le monde et la vie ». De même, tout aussi inquiétant, on ne parle plus de bretonnants mais de brittophones. C'est là, à mon sens, de graves dérapages.

Je l'ai souvent dit ici, dans cet hémicycle, une langue n'a de raison d'être que parce que derrière c'est une population spécifique, un état d'esprit, une culture. Si tout cela est perdu, ce n'est plus la peine, parlons globish et tout le monde se comprendra. C'est aussi pourquoi la langue ne doit pas se résumer à une langue d'école. Elle doit intégrer la famille. Brezhonek er skol, ya, met brezhonek er ger da gentan (du breton à l'école oui mais le breton à la maison d'abord). C'est ce que j'ai toujours entendu dans le milieu breton.

Mais parallèlement, je considère excellente la proposition faite dans le rapport Fanch Broudic de classes bilangues suivant le principe pédagogique de l'enseignement intégré des langues comme le

font, déjà, les écoles basques et la filière catholique de Bretagne et comme pourrait le faire toutes les écoles. Cette proposition peut être une des solutions à la déperdition des élèves de CM2 en 6^{ème}. Le Conseil Régional ferait bien de l'étudier comme il se doit au lieu de la rejeter d'emblée en supprimant une partie des subventions Dihun.

Je constate aussi que le rapport ne fait pas référence aux entreprises bretonnes. Un certain nombre d'entre elles ont aujourd'hui la capacité à entrainer la société bretonne, à faire évoluer les modes et les préoccupations des bretons. Elles peuvent être des partenaires intéressants dans notre volonté à donner envie aux bretons de se réapproprier leur langue.

Enfin, le parler gallo n'est pas suffisamment traité en tant que tel. Il arrive toujours en fin de paragraphe, un peu comme le breton dans la mission Transports. A mon sens, compte tenu de la situation différente des 2 langues, elles doivent être traitées à 2 voix mais toujours avec le même enthousiasme.

Enfin, deux remarques beaucoup plus graves :

- Le rapport, cette fois, n'avance aucun objectif chiffré. Pour savoir où l'on va, il faut des objectifs même si on ne les atteint pas. Cela permet de juger les actions mises en place et de les réajuster, de juger aussi de la somme financière nécessaire et de pouvoir la réajuster si besoin dans la convention avec l'Etat, le Conseil Régional et les autres collectivités.
- Plus grave encore: L'EPCC va devenir le maitre d'ouvrage de la politique linguistique (instruction des demandes de subventions, participation aux jurys de l'Education Nationale, instructions des propositions d'instructions,...etc..). Il s'agit là, une fois encore, comme dans beaucoup d'autres de vos politiques, d'une externalisation de toute la politique linguistique hors du contrôle de l'assemblée régionale élue, mais aussi de l'étouffement de toutes initiatives autres ne passant pas sous les fourches caudines de l'EPCC. Même le CCB qui vous était acquis s'étonne du peu de cas que vous faites de leurs propositions, Monsieur le Président.

Ce n'est pas bon pour la démocratie, ni pour l'initiative populaire d'autant que pour l'évaluation des résultats de cette politique, l'EPCC va surement se sentir le plus approprié pour s'autoévaluer lui-même. Nous demandons donc qu'au nom de la transparence des deniers publics une mission d'évaluation annuelle indépendante sur des objectifs fixés soit mise en place.

Nous ne voulons pas décourager les acteurs au quotidien qui travaillent ardemment pour le développement des langues régionales mais nous ne pouvons, non plus, accepter cette mise sous tutelle politique de tout ce qui relève des langues régionales. Nous ne pouvons l'accepter car une langue appartient à son peuple et à ceux qui la parle.

Pour ces raisons, nous ne participerons pas au vote tant qu'il ne sera pas répondu à notre demande. Par contre, nous participerons à la manifestation du 31 mars.

Je vous remercie.